

How can we help?*

*Besoin d'aide ?

Jeunes actifs : Mondial Assistance lance PEPS' Emploi

Une gamme de service pour accompagner les premières étapes de la vie professionnelle

- **La plongée dans la vie professionnelle est une source de petits tracas et de grands stress**
- **Avec PEPS' Emploi, les experts RH de Mondial Assistance répondent à toutes les questions d'ordre professionnel que se posent les jeunes actifs**

Paris, le 20 octobre 2009 – Mondial Assistance renforce sa gamme de services Orientation/Emploi/Retraite en lançant PEPS' Emploi, pour répondre aux difficultés rencontrées par les jeunes actifs lors de leurs premières expériences professionnelles.

« Le milieu professionnel est compliqué et les règles souvent subtiles ne s'apprennent pas du jour au lendemain. Nous avons de plus en plus de demandes de jeunes actifs qui ne savent pas vers qui se tourner pour trouver de l'aide et des réponses concrètes à leurs questions. C'est pour répondre à ces jeunes et les aider au quotidien que nous avons conçu PEPS' Emploi, » commente Dominique Moine, Directeur Emploi/Retraite de Mondial Assistance France.

Des jeunes actifs désorientés et sans aide

- Pour 40% des jeunes Français, la vie professionnelle est le domaine qui cause « le plus de tracas »¹.
- Plus des deux tiers (68%) déclarent que leurs proches ne leur apportent qu'une aide limitée, voire aucune aide pour gérer au mieux les difficultés qu'ils rencontrent au travail.
- De nombreux jeunes actifs (64%) estiment qu'il leur serait particulièrement difficile de négocier une augmentation de salaire et gérer leur stress (45%).

Répondre concrètement à des questions de tous ordres

Face aux difficultés de la vie professionnelle, les jeunes actifs ne savent plus vers qui se tourner. Leurs parents ou leurs amis sont souvent aussi désorientés qu'eux et ne peuvent pas les aider à répondre à de multiples questions telles que :

- Comment gérer ma période d'essai ?
- Comment optimiser mon organisation ?

¹ Etude Mondial Assistance – Ipsos réalisée dans sept pays européens (France, Allemagne, Royaume-Uni, Espagne, Portugal, Italie, Pays-Bas) auprès d'un échantillon de 3508 jeunes actifs âgés de 25 à 39 ans (échantillons représentatifs au sein de chaque pays), du 30 janvier au 14 février 2008.

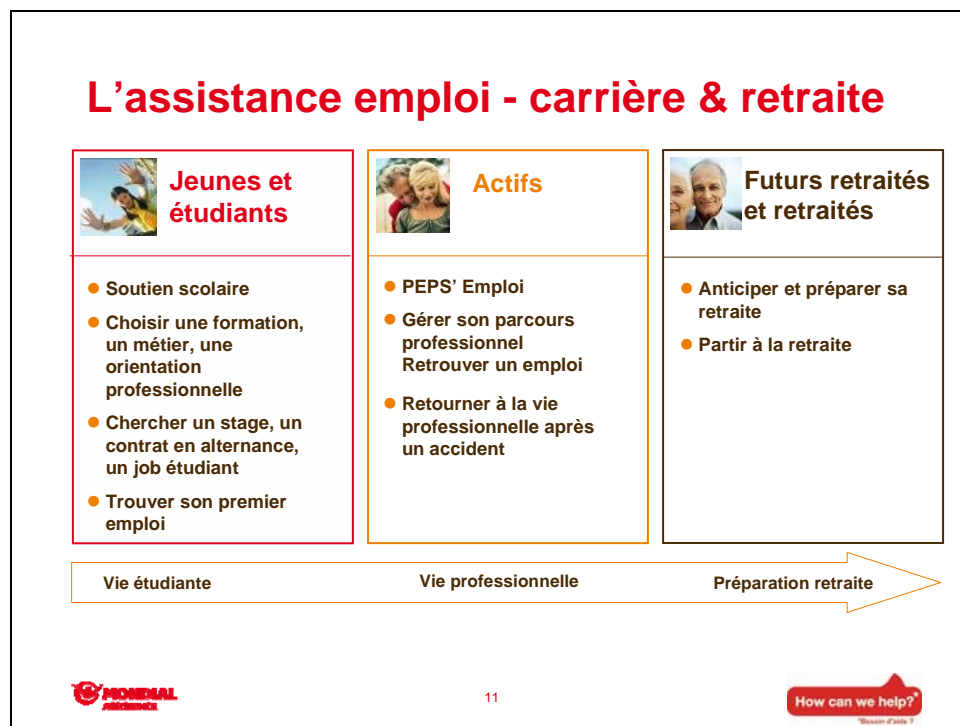
- Quelle formation privilégier pour acquérir telle compétence ? Qu'est-ce que le DIF ?
- Je veux démissionner, comment dois-je m'y prendre ?
- Quelle est la fourchette de salaire pour le poste que j'occupe actuellement ?
- Comment préparer mon entretien annuel d'évaluation? Comment négocier mon salaire ?
- Comment régler mes difficultés relationnelles avec mes collaborateurs / collègues / supérieurs... ?

Avec PEPS' Emploi, les experts de Mondial Assistance répondent par téléphone aux questions les plus diverses, des plus simples aux plus compliqués. Les jeunes actifs qui bénéficient de PEPS' Emploi peuvent poser autant de questions qu'ils le souhaitent et disposent d'un quota de 3 heures de coaching par téléphone pour les situations justifiant un accompagnement plus adapté.

PEPS' Emploi peut être inclu dans différents contrats d'assurance et cartes bancaires proposés par les clients partenaires de Mondial Assistance.

Les experts RH de Mondial Assistance

Depuis 1994, le service Emploi/Retraite de Mondial Assistance compte une équipe d'experts RH (formation supérieure en RH ou en psychologie du travail) qui intervient dans tous les domaines de la vie active, depuis l'orientation scolaire et professionnelle jusqu'à la préparation de la retraite. Ces experts appliquent des méthodes structurées et progressives d'accompagnement personnalisé par téléphone. Un même conseiller suit le bénéficiaire de bout en bout et l'aide par un coaching proactif en utilisant si nécessaire différentes compétences externes (cabinets d'outplacement, psychologues ...).



Des résultats concrets

Plus de 80 % des jeunes qui font appel aux experts de Mondial Assistance trouvent un emploi dans un délai moyen de 2,5 à 4 mois suivant la conjoncture. Plus de 70 % des adultes retrouvent un emploi dans un délai moyen de 5 à 7 mois suivant la conjoncture. En moyenne, le temps de recherche d'emploi est divisé par deux. Neuf bénéficiaires sur 10 sont prêts à recommander Mondial Assistance à leurs amis.



A propos de Mondial Assistance France :

24h/24 et 365 jours par an, Mondial Assistance France intervient partout dans le monde pour apporter à ses clients entreprises et particuliers, des solutions d'assistance et d'assurance sur-mesure dans les domaines de l'automobile, du voyage, des loisirs, de la mobilité, de l'habitat, de l'emploi, de la santé et des services aux personnes.

Mondial Assistance France appartient au groupe Mondial Assistance, leader international de l'assurance voyage et de l'assistance. Il anime un réseau de 400 000 prestataires et de 180 correspondants. 250 millions de personnes sont bénéficiaires de ses services, soit 4% de la population mondiale. Le groupe Mondial Assistance est membre de Allianz Group. www.mondial-assistance.fr

RUMEUR PUBLIQUE : 01 55 74 52 00

Mondial Assistance : presse@mondial-assistance.com

Inscrivez-vous à notre flux RSS  ou sur www.twitter.com/mondialassist 

Certains des énoncés contenus dans le présent document peuvent être de nature prospective et fondés sur les hypothèses et les points de vue actuels de la Direction de la Société. Ces énoncés impliquent des risques et des incertitudes, connus et inconnus, qui peuvent causer des écarts importants entre les résultats, les performances ou les événements qui y sont invoqués, explicitement ou implicitement, et les résultats, les performances ou les événements réels. Une déclaration peut être de nature prospective ou le caractère prospectif peut résulter du contexte de la déclaration. De plus, les déclarations à caractère prospectif se caractérisent par l'emploi de terme comme "peut", "va", "devrait", "s'attend à", "projette", "envisage", "anticipe", "évalue", "estime", "prévoit", "potentiel", ou "continue", ou par l'emploi de termes similaires. Les résultats, performances ou événements prospectifs peuvent s'écarter sensiblement des résultats réels en raison, notamment (i) de la conjoncture économique générale, et en particulier de la conjoncture économique prévalant dans les principaux domaines d'activités du groupe Allianz et sur les principaux marchés où intervient la Société, (ii) des performances de marchés financiers, y compris des marchés émergents, (iii) de la fréquence et de la gravité des sinistres assurés, (iv) des taux de mortalité et de morbidité, (v) du taux de conservation des affaires, (vi) de l'évolution des taux d'intérêt, (vii) des taux de change, notamment du taux de change EUR/USD, (viii) de la concurrence, (ix) des changements des législations et des réglementations, y compris pour ce qui a trait à la convergence monétaire ou à l'Union Monétaire Européenne, (x) des changements intervenants dans les politiques des Banques Centrales et/ou des Gouvernements étrangers (xi) des effets des acquisitions et de leur intégration et (xii) des facteurs généraux ayant une incidence sur la concurrence, que ce soit sur le plan local, régional, national et/ou mondial.

Les questions abordées dans le présent document peuvent en outre impliquer des risques et des incertitudes dont la société Allianz AG est régulièrement amenée à faire état dans les documents qu'elle soumet à la Securities and Exchange Commission. La société Allianz AG n'est pas obligée de mettre à jour les informations prospectives contenues dans le présent document.